

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



LA LETTRE N°96

Été 2024

LA PAROLE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Les sportifs « Morts pour la France »



Le sport en mémoire

Le sport est entré dans l'histoire.

On ne compte plus les ouvrages consacrés à l'histoire du sport, ni les expositions qui présentent l'histoire d'un club ou d'une branche sportive. L'année olympique « booste » ces nouvelles initiatives.

Le Souvenir Français n'échappe pas à cet air du temps. Le Souvenir Français, qui a accueilli pendant des années au sein de son Conseil d'Administration

Pierre de Coubertin, s'inscrit pleinement dans cette année pas comme les autres.

D'abord en sollicitant une marraine : Marie-José Pérec, championne olympique, a répondu à notre invitation. Elle sera à nos côtés lors de notre Assemblée Générale des 26, 27 et 28 septembre 2024.

Ensuite, en accueillant au Souvenir Français l'exposition sur les sportifs « Morts pour la France », réalisée par l'historien Michel Merckel, et en inaugurant cette exposition en présence du Général Ortemann, Présidente des clubs sportifs de la Défense.

Enfin, en allant sur le terrain, le 14 juillet, à Villiers-sur-Marne, afin de rendre hommage à Oscar Lapize, médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Londres en 1908, vainqueur du Tour de France en 1910, "Mort pour la France" le 14 juillet 1917.

Donner toute leur place aux sportifs combattants, tel est aussi le rôle et l'ambition du Souvenir Français.

Photo : Stèle aux sportifs « Morts pour la France » dans le Parc de Londres, à Verdun.

Serge BARCELLINI
Contrôleur Général des Armées (2s)
Président Général de l'association "Le Souvenir Français"

Contact :
communication@souvenir-francais.fr

EN BREF

[Bilan des activités du Président Général](#)

[Billets d'humeur du Président Général](#)

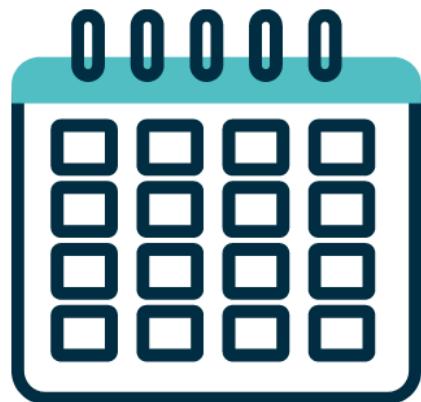
Sous les projecteurs



L'association consacre les mois de juillet et d'août au sport, héritage de la Grande Guerre ...

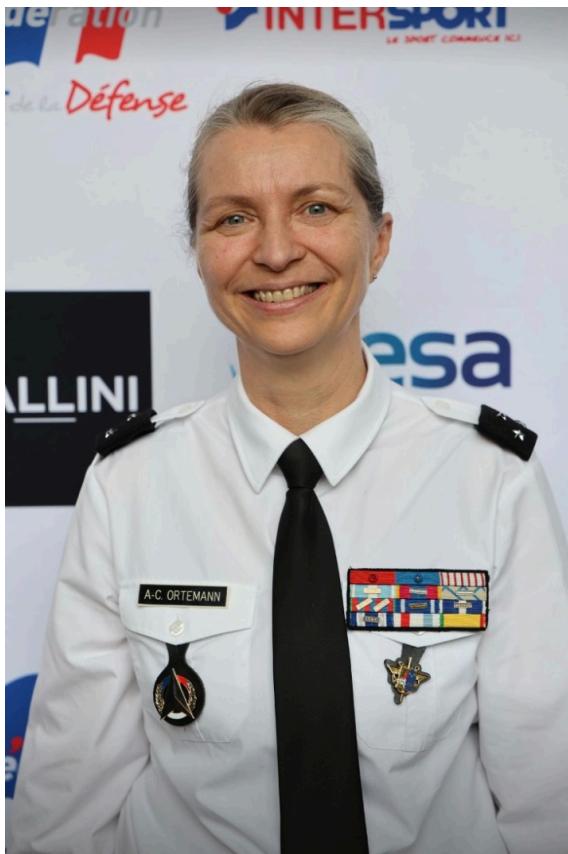
[Lire l'article](#)

L'agenda du mois



ÉTÉ

Trois questions à



Général de division Anne-Cécile Ortemann, Directrice adjointe à l'Agence du Numérique de Défense et Présidente de la Fédération des Clubs de la Défense.

[Lire l'article](#)

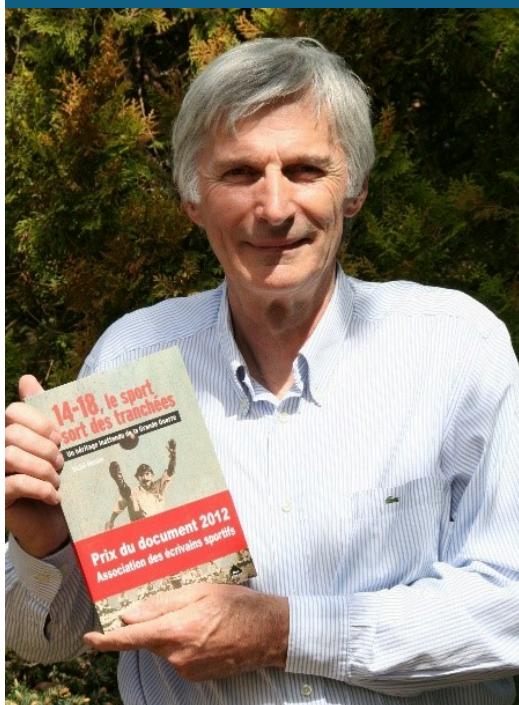
Il était une fois un monument

Le monument aux sportifs morts pour la France

[Lire l'article](#)



L'œil de l'historien



Michel Merckel, professeur d'EPS honoraire et ex international de judo, également historien du sport et conférencier ...

[Lire l'article](#)

C'était hier

Découvrez les activités du mois passé en images : les dépôts de drapeaux, la géolocalisation et les cérémonies et gestes mémoriels !

[Lire l'article](#)



Nos partenaires



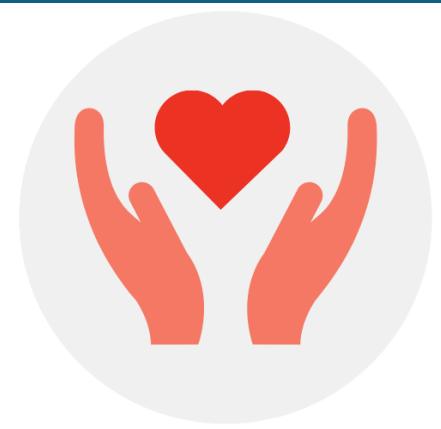
Tous partenaires pour la mémoire !
Le Souvenir Français entretient un dense réseau : toutes les initiatives mémorielles des associations mémorielles...

[Lire l'article](#)

On aime on soutient

Le Souvenir Français met en avant de nombreux projets mémoriels, livres, films, expositions

[Lire l'article](#)



Sur les traces du Souvenir Français



Chaque mois, un monument du Souvenir Français, son histoire, sa création et son entretien.

[Lire l'article](#)

Si vous souhaitez aider Le Souvenir Français et devenir gardien de la mémoire, n'hésitez pas à adhérer ou à faire un [don avec ce formulaire](#).



NL

REJOIGNEZ-NOUS !

Formulaire à remplir et à joindre avec votre règlement

L'association Le Souvenir Français
reconnue d'utilité publique est
habilitée à recevoir :

- votre DON
- votre LEGS ou votre DONATION

Informations au : 01 48 74 53 99
infos@souvenir-francais.fr

Particulier : vous pouvez bénéficier d'une
réduction d'impôt égale à 66 % du montant
de votre versement, dans la limite de 20 % de
votre revenu imposable.

FORMULE CHOISIE - 2024

PROFIL ADHÉRENT	Montant après défiscalisation ▼
Cotisation membre Titulaire – avec reçu fiscal pour les règlements via le site Internet national	à partir de 10 € 3,40 €
Cotisation membre Titulaire avec reçu fiscal	à partir de 20 € 6,80 €
Cotisation membre Bienfaiteur avec reçu fiscal	à partir de 50 € 17,00 €
Cotisation Jeunes (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants)	5 €
Abonnement Revue - si adhérent	10 €
Abonnement Revue - si non adhérent	20 €

En passant par le site Internet national, l'émission du reçu fiscal (dès 10 €) est AUTOMATIQUE

L'abonnement à la Revue (4 revues et 1 supplément par an) n'ouvre pas droit au reçu fiscal

RENOUVELLEMENT COTISATION

ADHÉSION

DON

Je verse la somme de : € en règlement de (cases à cocher) :

- ma cotisation ma cotisation + abonnement Revue mon abonnement à la Revue
- par CHÈQUE : à l'ordre de LE SOUVENIR FRANÇAIS
à envoyer au 20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris
- par VIREMENT BANCAIRE : PARIS IDF CENTRE |IBAN : FR60 2004 1000 0100 9491 4Y02 030 PSSTFRPPPBAR
- en ESPÈCES : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom
- en LIGNE : simple, rapide et sécurisé > <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>

Mes coordonnées (impératif)

NOM

Prénom

Adresse postale

Code postal Ville

Adresse électronique

Téléphone (fixe ou portable)

Date :

En vertu des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) l'association s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des données personnelles le concernant.

Avec nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien.

La délégation départementale SF de votre affiliation ne manquera pas de vous contacter.

Suivez-nous sur les réseaux !



Le Souvenir Français

20 rue Eugène Flachat

copyright www.le-souvenir-francais.fr 2024

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)